



Représentants des calendriers et magazines  
culturels Suisse

**Stefan Kuenzle**  
Chief Digital Officer  
stefan.kuenzle@switzerland.com

Zurich, le 15 décembre 2023

## **Coopération avec les plateformes culturelles régionales**

Cher Philip  
Chers signataires

Nous vous remercions de votre lettre du 8 septembre 2023 et de la visite de la délégation "Calendriers et magazines culturels Suisse" chez nous le 12 décembre 2023.

Nous sommes très heureux que les calendriers et les magazines culturels de Suisse s'ouvrent et se mettent en réseau. Depuis de nombreuses années, il nous tient à cœur d'encourager les échanges entre la culture et le tourisme. Nous saluons les plateformes ouvertes et le libre accès aux données. Dans ce contexte, nous considérons le thème "calendrier des manifestations" d'un point de vue global et souhaitons apporter un soutien optimal à tous les groupes d'intérêt.

### **Organisateur**

Les organisateurs sont au cœur de notre réflexion. Ils sont les acteurs centraux de la diversité culturelle. Le succès des organisateurs est la condition préalable à une offre riche. C'est pourquoi nous considérons qu'il est important que le "travail médiatique" des organisateurs puisse être fourni à peu de frais et à moindre coût. En outre, nous soutenons les solutions technologiques qui permettent aux organisateurs de réaliser des économies durables sur les coûts informatiques.

Mais il va de soi que les organisateurs sont libres de choisir leurs moyens. Les organisateurs doivent pouvoir décider librement s'ils assurent leur travail médiatique en interne ou s'ils font appel à un prestataire de services à cet effet.

### **Prestataire de services**

Il existe une multitude de prestataires de services (agences de communication, prestataires de services informatiques, plateformes de billetterie, agences web, bureaux de traduction, etc. Les prestataires de services doivent avoir libre accès au réseau dans le cadre de leurs mandats.



Les prestataires de services fournissent leurs services selon des modèles commerciaux différents. Il convient de respecter ces modèles commerciaux.

### **Éditeur**

Tous les éditeurs doivent pouvoir se connecter au réseau. Les données doivent pouvoir être échangées sous forme électronique sans rupture de média, dans les deux sens.

Les modèles commerciaux individuels des éditeurs doivent être respectés. Chaque éditeur est libre de décider du contenu qu'il publie dans ses médias. Les conditions fixées par l'éditeur pour ses médias s'appliquent.

### **Organisations touristiques**

Avec le STnet-Datanetwork, nous offrons à nos membres une plate-forme centrale pour la création, l'édition, l'utilisation et l'échange de contenus. Le calendrier des manifestations est un élément important de cette plate-forme. La puissance de ce hub de contenus touristiques résulte de la possibilité de gérer et de mettre en réseau des contenus dans une multitude de rubriques (météo des baignades, expériences, magasins à la ferme, musées, POI, restaurants, manifestations, webcams, bulletins de sports d'hiver).

Le STnet-Datanetwork est donc pour de nombreuses organisations touristiques, et bien sûr aussi pour Suisse Tourisme, la base centrale pour le travail médiatique national et international. Il permet en outre la collaboration entre les organisations touristiques locales / régionales, les destinations et Suisse Tourisme.

Les principaux piliers sont les suivants

- 1 plateforme - de nombreuses rubriques
- Ensemble complet de catégories dans les rubriques (par ex. également les manifestations sportives ou les événements festifs religieux)
- liens entre les rubriques
- Gestion de la campagne avec l'implication de toutes les organisations touristiques
- Multilinguisme avec service de traduction intégré
- codage multi-plateforme (code postal/localité clairement définis, régions, lieux d'événements, contacts, etc.)

Les offices de tourisme/DMO membres de Suisse Tourisme sont libres d'utiliser la plateforme. Ils peuvent accéder à STnet et à ces données par le biais de leur compte, de widgets ou d'interfaces (importation / exportation). L'échange avec le réseau de données STnet via des interfaces est également ouvert à d'autres parties. De nombreux signataires sont déjà intégrés depuis de nombreuses années dans notre STnet-Datanetwork et y travaillent avec succès.

### **Suisse Tourisme**

Le calendrier des manifestations sur MySwitzerland.com se distingue par sa grande actualité, sa pertinence, sa qualité et son exhaustivité. Nos manifestations phares sont particulièrement recherchées et importantes. En collaboration avec les organisations touristiques, nous déterminons cette sélection et nous nous chargeons de la traduction d'un grand nombre d'événements dans les langues cibles nécessaires.



Certaines des plateformes mentionnées dans votre lettre (cosignataires) ne sont cependant pas encore affiliées, c'est pourquoi nous sommes très heureux de voir que toutes les plateformes sont désormais prêtes à rejoindre ce réseau. Il nous tient à cœur de pouvoir commercialiser l'offre culturelle dans toute son étendue et dans toutes les régions de Suisse, tant au niveau national qu'international.

### **Données ouvertes**

Nous saluons le fait que vous et les cosignataires souhaitez mettre vos données à disposition en tant que données ouvertes. Depuis quelques années, nous mettons gratuitement à disposition une grande partie des données collectées par le réseau, à l'exception des frais d'interface.

Nous examinons si et comment nous pouvons mettre à disposition encore plus de données en open data.

Suisse Tourisme travaille en tenant compte des coûts. Dans un arbitrage permanent entre "make or buy", nous cherchons la solution optimale pour nous et pour le tourisme. La gestion proactive des contenus, en particulier, est très coûteuse. L'octroi de licences pour de vastes ensembles de données est en général beaucoup plus intéressant que la création et la maintenance de ces données. Pour les ensembles de données sous licence, nous respectons les accords passés avec les fournisseurs de données. La mise en œuvre de données ouvertes sur des plateformes tierces ne relève toutefois pas de notre responsabilité ni de notre compétence.

### **Répartition des coûts**

Vous soulignez à juste titre que les organisations soutenues par des fonds publics doivent utiliser les ressources disponibles de manière responsable et que l'intérêt public doit être pris en compte. Cette réflexion nous a également incités, il y a des années, à abandonner l'application de calendrier des manifestations que nous utilisions à l'époque (une construction personnelle) et à charger un fournisseur de services de fournir les prestations que nous souhaitons. Ce regroupement et l'ouverture des plates-formes ont permis de réaliser d'importantes économies, d'élargir considérablement l'éventail des fonctionnalités et d'étendre significativement la portée, y compris dans le domaine des relations avec les médias.

Le développement, l'exploitation, la maintenance et l'assistance sont coûteux. A cela s'ajoutent les dépenses rédactionnelles, par exemple pour la vérification, l'enrichissement et la curation des contenus. Depuis plusieurs années, une clé de répartition a été mise en place afin de répartir ces charges entre les différents participants à ce calendrier national des manifestations, en fonction du principe de causalité et de manière supportable. Ce faisant, nous déchargeons entièrement nos membres touristes des prestations de base.

Nous ne nous sentons toutefois pas en mesure, et ce n'est pas notre mission, de prendre en charge les coûts d'un travail médiatique professionnel pour toutes les manifestations en Suisse.

### **Notre offre**

Nous communiquons directement aux membres l'offre destinée aux organisations touristiques qui sont membres de Suisse Tourisme.

Les organisations touristiques sont libres de choisir leurs partenaires et leurs plateformes.

Nous voyons une grande valeur ajoutée dans l'utilisation par les organisations touristiques du réseau de données touristiques STnet et donc des données que vous mettez à disposition.



L'offre suivante s'applique à toutes les "autres parties" :

- Notre fournisseur de services (guide AG) met à la disposition de toutes les parties une interface permettant d'exporter des données vers notre réseau.
- Notre fournisseur de services met à la disposition de toutes les parties une interface d'importation.
- Des interfaces standard sont disponibles tant pour l'importation que pour l'exportation.
- Alternativement, le fournisseur de services développe un connecteur à une interface déjà existante.
- Le développement, l'exploitation, le support et la maintenance de ces interfaces sont proposés gratuitement par le fournisseur de services. Le développement d'un connecteur pour les interfaces existantes est également gratuit.
- Le travail médiatique à fournir par le fournisseur de services dépend de son modèle d'entreprise.
- Selon le fournisseur de services, toutes les annonces d'événements munies d'un "service média" peuvent être obtenues gratuitement. Le 13.12.2023, environ 22000 annonces étaient publiées. Dont 7535 annonces avec un "Media Service".
- Chaque organisateur reçoit gratuitement de notre fournisseur de services un "service média" pour 5 "annonces" par an. Les manifestations comportant plusieurs représentations comptent comme "une annonce". Cette offre est valable aussi bien pour les manifestations saisies dans notre réseau que pour les manifestations livrées via l'interface.
- Nous examinons également la possibilité d'étendre notre accord de licence avec le fournisseur de services et d'octroyer une licence pour l'ensemble du stock. Toutefois, nous sommes très satisfaits de l'étendue actuelle.
- Les locaux et les organisations touristiques régionales peuvent à tout moment obtenir une licence pour l'ensemble des informations sur les événements, moyennant un droit de licence.

Tous les coûts liés à l'échange électronique de données sont ainsi supprimés, ce qui ouvre la voie à la mise en réseau à l'échelle de la Suisse que vous souhaitez.

### **Nos attentes**

Une plateforme ouverte se caractérise par le fait qu'elle est ouverte dans les deux sens.

Les attentes suivantes en découlent :

- Des tiers peuvent transmettre des contenus aux plateformes culturelles, à condition que les données répondent aux critères de qualité habituels et au cercle des participants de la plateforme.
- Les interfaces n'entraînent pas de frais uniques ou récurrents.
- La publication est soumise aux conditions de la plate-forme culturelle qui la reçoit.
- Un organisateur qui fait appel à un partenaire de service pour les relations avec les médias ne doit pas être désavantagé.

Dès que ces conditions seront remplies, nous aurons effectivement établi une plateforme ouverte dans toute la Suisse.



**Prochaines étapes**

Veillez indiquer à notre fournisseur de services jusqu'à quand vous pouvez mettre en place l'échange électronique mutuel.

Avec ces informations, nous contacterons les organisations touristiques et leur présenterons les possibilités élargies.

Notre fournisseur de services, guide AG, est alors responsable de la réalisation technique des interfaces.

Nous nous réjouissons de travailler avec vous.

Salutations amicales

Stefan Künzle